

Équipements culturels et Sportifs



Roger DUFOUR, Maire de Saint-Martin-du-Tertre
Vice-président chargé de la Commission Équipements Culturels et Sportifs et Politique en faveur des Jeunes.

En ce début d'année, l'heure est au bilan de l'année précédente. Je vais essayer de faire celui de ma participation en temps que président de la commission culture et sports de la communauté de communes Carnelle - Pays de France.

Équipements en salles communales

A une ou deux exceptions près chaque commune possède soit une salle des fêtes, soit une salle polyvalente ou foyer. Certes les équipements sont disparates, quelques salles peuvent accueillir des spectacles, d'autres non.

La capacité maximum de ces salles est comprise entre 150 et 400 places.

Centres de Loisirs

d'après les réponses au questionnaire,

- Trois communes possèdent un centre de Loisirs : Viarmes, Montsoul et Saint-Martin-du-Tertre
- Belloy-en-France, Villaines-sous-Bois et Seugy sont regroupés à Saint-Martin-du-Tertre autour de l'Acelvec.
- Asnières-sur-Oise a un centre de loisirs au mois de juillet et est regroupé avec Viarmes pour les autres périodes.
- Noisy-sur-Oise est regroupé à Viarmes.
- Baillet-en-France et Maffliers sont regroupés avec Montsoul.

Équipements sportifs

Globalement, les équipements sportifs de toute nature existent en nombre conséquent sur l'ensemble du territoire de notre Communauté de Communes. Ce qui a pour effets positifs une réelle proximité pour les pratiquants de nos communes.

Ci-dessous, quelques exemples (non exhaustifs) :

- Football : existence de terrains dans presque chaque commune (terrains communs pour Asnières-sur-Oise et Viarmes gérés par le biais d'un Syndicat intercommunal)
- Tennis : existence de 14 courts situés dans presque chaque commune (courts

communs pour Asnières-sur-Oise et Viarmes gérés par le biais d'un Syndicat intercommunal)

- Tennis de table : 6 communes en possèdent
- Gymnastique : 5 communes sont concernées
- Judo et sports martiaux : 9 communes sont concernées.

Il n'est bien sûr pas possible, dans le cadre de cet article de répertoire tout ce qui existe dans le détail, sachez cependant qu'il existe bien d'autres activités physiques au sein de notre communauté de communes (Écoles de danse, Volley-Ball, VTT, Voile, Pétaque etc...) et nous sommes à votre disposition pour vous en informer.

Autre décision importante, notre conseil communautaire a voté le principe d'adhérer au projet d'étude de la construction et de la gestion d'une piscine en association avec la Communauté de Communes de l'Ouest de la Plaine de France (Bouffémont, Domont, Ézanville, Moisselles, Piscop et Saint-Brice-sous-Forêt). Cette étude devra nous conduire à décider si nous participons ou non à ce projet.

Activités culturelles

- Chorales, malgré une demande importante, il n'y a que cinq chorales : Viarmes, Maffliers, Seugy, Montsoul, et Asnières-sur-Oise (groupe vocal).
- Théâtre, largement plébiscité par le département, 7 communes proposent soit des spectacles, soit des activités de théâtre.
- Spectacles pour enfants : Pratiquement, chacune de nos communes proposent des spectacles concernant les enfants.
- Syndicat d'initiatives : deux communes en possèdent Asnières-sur-Oise et Saint-Martin-du-Tertre, pour Viarmes un projet est à l'étude.

- Concerts : nous avons la chance que notre territoire possède un joyau en la matière au travers de l'Abbaye de Royaumont, mais qui a la réputation de produire de la musique élitiste. Il serait d'ailleurs intéressant d'appréhender le pourcentage des habitants de nos communes qui fréquentent les concerts de Royaumont.

C'est là aussi peut-être notre rôle que de faire connaître et apprécier ces concerts pour y intéresser nos concitoyens.

- Asnières-sur-Oise organise plusieurs concerts par an dont un à Royaumont,
- Maffliers, un concert par an,
- Montsoul et Seugy également,
- Saint-Martin-du-Tertre et l'Association Le Tertre Martin des Arts 6 par an, et Viarmes également 6 par an.
- D'autres grandes manifestations existent la fête médiévale d'Asnières-sur-Oise, Ballades en Novembre à Viarmes, Croisée, la Biennale d'arts plastiques de Saint-Martin-du-Tertre...

D'autres activités culturelles existent également bien entendu (peinture sur soie, philatélie, bibliothèque etc...)

Conclusions

Il semblerait intéressant de réfléchir à la suite donnée à ce bilan, ce qui paraît intéressant de partager au sein de la communauté : Loisirs, Enfance, Sports, Culture. ?

Pourquoi ne pas envisager des actions communes et une gestion des Centres de Loisirs par la Communauté de Communes par exemple, déjà plusieurs fonctionnent ensemble. C'est une question de coûts, qui aujourd'hui sont multipliés. Il y aurait probablement là un moyen de faire des économies.

Il a déjà été proposé la réalisation d'une crèche, chiffres à l'appui, ce projet paraissant possible. Nous avons parfois le sentiment que, les uns et les autres, nous ne sommes pas encore tout à fait prêts à le partager et que cette culture de la communauté n'est pas encore tout à fait entrée dans les mœurs. On garde ce que l'on a, un peu jalousement, comme un péché de jeunesse. Le chemin sera peut-être long, mais nous sommes convaincus que nous y parviendrons.

L'idée d'une étude préalable de contrat de territoire financée à 70% par la région et le Conseil Général pourrait être lancée. Elle nous permettrait de déterminer les besoins spécifiques à notre communauté et nous permettrait d'obtenir ensuite les subventions pour les réalisations. L'année 2006 nous permettra peut-être d'avancer sur ce dossier

En conclusion, nous formons toutes et tous le vœu que nous réussissions à tout prix à dépasser nos égoïsmes un peu « Gaulois » pour réussir à développer une véritable culture communautaire à léguer à nos enfants et petits enfants.